

CCIVS

L'ACTUALITE



Isle Vern Salembre

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Edito

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord je voudrais m'adresser à ceux qui grâce à la régression de la pandémie retrouvent une activité presque « normale » et leur souhaiter une période estivale florissante.

Vous trouverez dans ce numéro un bon nombre d'actions portées par nos Offices de Tourisme. Ces manifestations s'adressent à tous, les habitants, les touristes, jeunes ou seniors, en vacances ou non. Profitez-en !

Vous n'êtes pas sans savoir que la CCIVS a lancé une étude sur son territoire concernant le domaine de la santé. La désertification médicale qui touche principalement le monde rural n'épargne pas notre secteur. Nous vous transmettons une note explicative des travaux engagés et des étapes futures. Je voudrais féliciter et encourager les professionnels de santé de notre territoire pour leur engagement et leur accompagnement dans la réflexion. Ce n'est qu'en fédérant, et ensemble, que nous réussirons ce projet majeur.

Dans le cadre de la Charte Territoriale des solidarités en faveur des seniors, la CCIVS lance un projet « Tisseurs de lien social ». Vous trouverez le détail de la mise en place de cette action qui sera très bénéfique à nos aînés.

Je vous souhaite une bonne lecture.

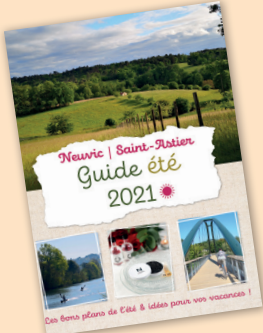
Que cette période estivale soit gage de bons moments pour vous tous.

Bien à vous.

Le Président, Jean-Michel MAGNE

Tourisme

✓ Un **guide local** avec des suggestions de visites et d'activité pour chaque jour de la semaine



✓ **L'été actif :**

16 RDV pour découvrir des activités ludiques à tarif réduit sur les 16 communes de la CCIVS



et aussi...

✓ **Les visites commentées de St Astier**, incluant la montée au clocher

✓ **Les circuits du jeudi**

Laissez-vous guider à la découverte de lieux insolites : demeures privées, fermes, ateliers... Ces visites ponctuelles sont organisées spécialement et vous offrent un accès privilégié exceptionnel. Profitez-en !

✓ **La chasse aux trésor de Sourzac :**

Sur le site de l'église, un jeu à partager en famille : des énigmes à résoudre pour retrouver la pierre magique à l'aide de la carte au trésor !

✓ **L'accueil hors les murs :**

L'Office de Tourisme vient à la rencontre des vacanciers et des locaux lors de certaines animations du territoire : Accueil gourmand à Neuvic, chasse au trésor à Sourzac et marché des potiers à Beauronne.

✓ **Les fiches rando :**

Parcours détaillés pour des balades en toute sécurité sur les sentiers balisés du territoire

✓ **Les jeux de piste :**

5 supports pour découvrir les villes et villages en s'amusant !



La santé, préoccupation numéro une des habitants de la Communauté de Communes !

Les élus de la CCIVS engagent une politique volontariste en matière de santé. L'objectif, permettre aux habitants de la Communauté de Communes de pouvoir accéder à des soins de premier recours.

Face à un phénomène de désertification médicale et de difficile accès aux soins, les élus de la CCIVS souhaitent mettre en place un projet de santé pour le territoire.

Pour ce faire, la CCIVS a passé un partenariat avec la Fabrique des Centres de Santé, afin d'être accompagnée à la création d'un centre de santé intercommunal, qui viendra compléter l'offre de soins en libéral présente sur le territoire.

Car les besoins sont nombreux : trouver un médecin relève parfois du parcours du combattant ! Sont concernés, les nouveaux arrivants dans le secteur, mais aussi les nombreux patients qui se retrouvent sans médecin généraliste en raison des départs en retraite.

Pourquoi un centre de santé ?

Un centre de santé permet de regrouper au sein d'une même structure différents praticiens, qui vont travailler ensemble et proposer des parcours de soins permettant une prise en charge des patients harmonisée et concertée. Les professionnels de santé sont salariés par la collectivité.

L'objectif est d'attirer de nouveaux médecins généralistes notamment, dans une structure offrant des équipements neufs et adaptés à leur pratique, avec l'appui d'une équipe administrative, chargée d'accueillir et d'accompagner les patients dans leurs démarches, de faire le lien avec les spécialistes à solliciter ou avec les pharmacies du secteur par exemple.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Reposant sur une démarche de diagnostic, de rencontres avec les professionnels de santé (dont la première se tiendra le 11 juin prochain au centre multimédia de Neuvic), d'études de faisabilité, le centre de santé devrait voir le jour fin 2022.

D'ici là, plusieurs étapes à franchir : une étude économique et technique pour préciser le projet et le projet de santé doivent être réalisés.

Le projet de santé reposera notamment sur le renforcement du maillage sur le territoire permettant de mobiliser tous les professionnels de santé (l'hôpital local de Saint-Astier, les médecins libéraux, les spécialistes, les professions paramédicales...) et d'offrir des parcours de prise en charge aux habitants.

Enfin, pour permettre à tous les habitants de pouvoir accéder à l'offre de santé dont ils ont besoin, les élus de la CCIVS souhaitent favoriser la mobilité sur le territoire : que ce soit pour se rendre chez le médecin ou pour tout autre besoin quotidien, des réflexions sont en cours pour proposer des solutions adaptées aux habitants (jeunes, seniors, personne isolée ou en situation de handicap...) avec les partenaires présents.



Projet «Tisseurs de lien social»

Tisseurs de lien social

Suite aux travaux engagés dans le cadre de la Charte Territoriale des Solidarités en faveur des seniors avec la MSA et la CARSAT depuis fin 2017, la CCIVS a répondu à l'appel à projets « Lutte contre l'isolement des seniors lié à la crise sanitaire » en proposant la mise en place d'un réseau de citoyens bénévoles, tisseurs de lien social.

Pourquoi ?

Le projet « tisseurs de lien social » permettra à chaque commune de la CCIVS de mettre en place des actions pour lutter contre l'isolement social des seniors (+ de 55 ans), en s'appuyant sur un réseau de bénévoles.

Pour qui ?

Les bénévoles assureront des visites de convivialité de 1h à 1h30 auprès des seniors isolés volontaires entre 1 et 4 fois par mois. La visite de convivialité consiste soit à discuter, faire des jeux, marcher... Elle vise surtout à restaurer des échanges et du partage.

Quelle organisation pour le réseau ?

Des élus référents de chaque commune seront responsables du recrutement et de l'animation des bénévoles. Le pôle social de la CCIVS sera une ressource au service du réseau pour accompagner, soutenir les élus référents et les bénévoles : des sensibilisations pour améliorer la connaissance des seniors isolés, des échanges de bonnes pratiques seront par exemple proposées aux bénévoles.

Une charte d'engagement sera signée entre le bénévole, la commune et la CCIVS pour débiter les visites de convivialité. La CCIVS avec les partenaires du territoire proposera également la mise en place d'événements, d'ateliers, de débats deux fois par an : du 4 au 10 octobre pendant la semaine bleue et au printemps 2022.

Quelles étapes ?

- ✓ Juin : Désignation des élus référents communaux
- ✓ Juillet - août : Recrutement des bénévoles.
- ✓ Septembre - décembre : Sensibilisations des bénévoles
- ✓ Octobre : Semaine bleue du 4 au 10 octobre.
- ✓ Octobre : Lancement des premières visites de convivialité.



Vous souhaitez devenir bénévole ou bénéficier de visites de convivialité, vous pouvez vous rapprocher de votre mairie ou contacter **Lionel Roye, chargé de mission du projet à la CCIVS** :

Courriel : l.roye@ccivs.fr / Tél. : 07 86 36 63 54

Les services de la CCIVS

Pôle Administratif

BP 6 - 43 rue Victor Hugo - Le Bateau
24110 Saint-Astier
05 53 03 45 82 - contact@ccivs.fr

Pôle Technique

ZI La Borie - Rue Henri Rebière
24110 Saint-Astier
05 53 04 73 39 - poletechnique@ccivs.fr

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Aides financières, accompagnement emploi, portage de repas...

ZA de Théorat - 24190 Neuvic-sur-l'Isle
05 53 80 86 86 - cias@ccivs.fr

Office de Tourisme Communautaire

Accueil de Saint-Astier

1, rue de la Fontaine - 24110 Saint-Astier
05 53 54 13 85 - tourisme@ccivs.fr

Accueil de Neuvic-sur-l'Isle

2, place de la Mairie - 24190 Neuvic-sur-l'Isle
05 53 81 52 11 - tourisme.neuvic@ccivs.fr